

COMMUNIQUÉ RÉGLEMENTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Paris, le 5 avril 2022⁽¹⁾

**Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du mardi 26 avril 2022, 11 heures,
Pavillon Cambon Capucines – 46, rue Cambon – 75001 Paris**

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires, consultables ou communiqués conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le document d'enregistrement universel de la Société déposé le 30 mars 2022 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société www.klepierre.com/finance/accueil.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire le 18 mars 2022 (Bulletin n°33) contient l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et le texte des projets de résolutions. Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ce même avis.

CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, les documents disponibles sur le site Internet de la Société peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société (www.klepierre.com, rubrique « Espace Finance/Assemblée Générale 2022 »).

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement les mises à jour de la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale.



MISE À DISPOSITION AU SIÈGE SOCIAL

A compter de la convocation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle et au moins pendant le délai de quinze jours calendaires qui précède la date de cette Assemblée, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social de la Société (26, boulevard des Capucines – 75009 Paris) des documents prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

ENVOI DE DOCUMENTS SUR DEMANDE

Jusqu'au cinquième jour calendaire inclusivement avant l'Assemblée Générale, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs ainsi que tout actionnaire propriétaire de titres au porteur, qui justifie de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier, peut demander l'envoi de ces documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cet envoi peut être effectué par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions mentionnées à l'article R. 225-63 du Code de commerce, à l'adresse indiquée par l'actionnaire ou à son adresse postale.

(1) Conformément aux dispositions de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, soit une période ininterrompue commençant au plus tard le 21^{ème} jour calendaire précédant l'Assemblée Générale.

AGENDA

26 avril 2022

Assemblée Générale Annuelle

28 avril 2022

Activité du premier trimestre 2022 (après bourse)

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS

Arnaud Courtial, Group Head of IR and financial communication

+33 (0)6 74 57 35 12 — arnaud.courtial@klepierre.com

Paul Logerot, IR Manager

+33 (0)7 50 66 05 63 — paul.logerot@klepierre.com

Julia Croissant, IR Officer

+33 (0)7 88 77 40 37 — julia.croissant@klepierre.com

CONTACTS PRESSE

Hélène Salmon, Group Head of Corporate and Internal Communications

+33 (0)1 40 67 55 16 – helene.salmon@klepierre.com

Wandrille Clermontel, Taddeo

+33 (0)6 33 05 48 50 – teamklepierre@taddeo.fr

À PROPOS DE KLÉPIERRE

Klépierre, leader européen des centres commerciaux, associe une expertise en termes de développement, de gestion locative et d'asset management. Le portefeuille de la société est estimé à 20,7 milliards d'euros au 31 décembre 2021, et compte de grands centres commerciaux dans plus de 10 pays en Europe continentale, qui accueillent des centaines de millions de visiteurs par an. Klépierre détient une participation majoritaire (56,1 %) dans Steen & Strøm, première société foncière scandinave de centres commerciaux. Klépierre est une Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, et est membre des indices CAC Next 20 et EPRA Euro Zone. Elle est aussi membre d'indices éthiques, comme l'Euronext CAC 40 ESG, MSCI Europe ESG Leaders, FTSE4Good, Euronext Vigeo Europe 120, et figure sur la « Liste A » du CDP. Ces distinctions soulignent l'engagement du Groupe dans une démarche proactive de développement durable, ainsi que le leadership mondial du Groupe dans la lutte contre le changement climatique.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Internet : www.klepierre.com

